

Plateforme pédagogique

CPE LA PETITE-PATRIE

Comité de la plateforme pédagogique:

Membre équipe éducative :

Maïka Gagné, Silvia Garcia, Marina Melteva, Karyna Meunier, Verònica Paèz

Parent membre du conseil d'administration :

Delphine Lesage

Membre de la direction :

Catherine Gallien, Directrice adjointe

Comité de Révision 2025 :

Cécile Maury, Marina Melteva, Karyna Meunier, Legna Salazar

L'élaboration de la plateforme pédagogique a été possible grâce à la collaboration de l'ensemble des membres de l'équipe du CPE notamment par le partage d'expérience, de pratiques ainsi que leur apport aux réflexions du comité.

Introduction

Historique :

La création de notre organisation remonte à 1968. À cette époque, il s'agissait d'une garderie populaire privée, fondée par un mouvement collectif et communautaire afin de répondre au besoin de garde de sa clientèle défavorisée. En 1997, la garderie de jour St-Zotique devient un organisme à but non lucratif et est renommée le Centre de la petite enfance St-Denis. En 2013, le CPE St-Denis se voit une fois de plus transformé à la suite d'une relocalisation et à l'augmentation de ses places au permis. Celui-ci passe de deux installations de 60 places subventionnées à deux installations de 80 places, soit 160 enfants réparties sous le même toit. Le CPE change une fois de plus de nom et devient le « **CPE La Petite-Patrie** ».

Mission :

Notre CPE se donne pour mission d'être un milieu éducatif et communautaire de qualité, mettant l'enfant et sa famille au cœur de ses priorités.

Nous travaillons rigoureusement à offrir un milieu de vie chaleureux, inclusif et éco-responsable, favorisant le bien-être des enfants, des familles, des membres de notre personnel et de nos partenaires, contribuant ainsi au rayonnement de nos pratiques.

Notre action éducative est personnalisée et adaptée aux besoins de chacun, soutenant le développement global de chaque enfant à son plein potentiel, tout en valorisant l'innovation et le développement durable comme des piliers de notre engagement envers la communauté.

Enfin, nous collaborons étroitement avec les familles dans une démarche de coéducation afin d'assurer une continuité des interventions éducatives et de répondre aux besoins de soutien particulier de chacun.

Vision :

Un milieu de vie éducatif et inclusif où la qualité de vie au travail, l'innovation et le développement durable se conjuguent et se déploient au service des enfants, des familles, du personnel et des partenaires.

Ancré dans sa communauté, le CPE grandit à travers l'échange et le partage, contribuant au rayonnement et à l'amélioration continue du réseau des centres de la petite enfance.

Objectif de la plateforme :

Arrimer les conditions et les moyens établis pour garantir le bien-être et le développement global de chaque enfant. Les orientations qui y sont décrites favorisent la cohérence des pratiques éducatives au sein du CPE. L'enfant qui côtoie diverse éducatrices durant son passage au CPE devraient pouvoir y vivre des expériences comparables.

Chapitre 1

Fondements de notre plateforme

Au CPE La Petite-Patrie, nous prôtons une pédagogie dite sociale, fondée sur une approche humaniste et démocratique valorisant l'écoute, le dialogue et la participation des familles. Pour nous, les interactions que les enfants vivent au quotidien constituent le vecteur principal de leurs apprentissages. L'adulte agit comme un accompagnateur auprès de l'enfant tout en instaurant une dynamique **démocratique** avec un "partage de pouvoirs". Cette conception de l'apprentissage suggère que l'adulte ne détient pas tous les savoirs et les pouvoirs. L'adulte adopte une posture de soutien à l'égard de l'enfant plutôt qu'une posture de transmission des savoirs.

1.1 Approche pédagogique

Le CPE adopte une approche humaniste basée sur le jeu, en mettant l'accent sur l'apprentissage actif et accompagné. Notre plateforme pédagogique s'appuie sur le programme éducatif Accueillir la petite enfance (2019) mis de l'avant par le ministère de la Famille. Dans les prochains chapitres, nous expliquerons comment nous appliquons ce programme et comment nous l'arrimons avec la philosophie du CPE La Petite-Patrie. Nous allons d'abord vous présenter ce qu'est l'approche humaniste et comment nous la définissons. Puis, nous expliquerons ce qu'est le jeu libre et actif, ainsi que le jeu accompagné, pour, enfin, décrire ce que signifie l'intervention démocratique.

L'approche humaniste

Nous considérons l'être humain comme un « être ouvert », dont la nature n'est pas définie d'avance, un être capable de se changer, de se transformer, de s'améliorer ». (APE p 12). Par l'autonomie, la bienveillance, la découverte et la liberté, l'enfant a la motivation intérieure pour faire ses propres apprentissages et explorer le monde qui l'entoure pour le comprendre. Le soutien de l'adulte est important pour l'accompagner à travers ses découvertes. L'adulte offre à l'enfant des expériences riches et diverses et lui donne la liberté de faire des choix qui lui permettent d'être valorisé et de vivre des réussites. Enfin, l'adulte est appelé à s'adapter à chaque enfant et au groupe dont il a la responsabilité.

Le jeu avant tout!

La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant reconnaît l'importance du jeu dans la vie des jeunes. Le jeu est d'ailleurs considéré comme un droit spécifique, distinct du droit aux loisirs et de celui de se livrer à des activités récréatives.¹ Au CPE La Petite-Patrie le jeu est essentiel au bien-être et au plaisir du jeune enfant, mais agit également à titre de contexte de développement privilégié et comme moteur de sa motivation à apprendre. Le jeu est donc le pilier central de notre pédagogie.

¹ Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Convention relative aux droits de l'enfant, [en ligne], [s. d.], [<https://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/crc.aspx>] (5 août 2021).

Le jeu libre et actif

Le jeu libre et actif doit provenir d'une motivation intrinsèque, c'est-à-dire qui émerge naturellement. C'est lorsque l'enfant initie le jeu que ses apprentissages sont significatifs. Pendant qu'il joue ou qu'il explore, l'enfant se pose des questions telles que « Quel est cet objet ? » et « À quoi cela peut-il servir ? ». Plus il a l'occasion d'expérimenter et d'explorer plus ses questions se précisent (« Que puis-je faire avec cet objet ? » ou « Comment puis-je m'en servir ? ») et l'amènent plus loin dans son apprentissage. Le jeu n'a pas besoin d'être une représentation sérieuse de la réalité. Pour en tirer le plus de bénéfice, le jeu doit être libre de règles externes (jeu libre) et faire appel à la participation active de l'enfant.

Par ce type de jeu, l'enfant parvient à :

- faire des choix et prendre des initiatives,
- faire les choses à son propre rythme,
- être libre de ses mouvements,
- expérimenter en faisant des erreurs, trouver des ajustements à effectuer et vivre des réussites,
- faire des découvertes,
- interagir avec les autres,
- découvrir ses préférences.

Le jeu accompagné

C'est le type de jeu où l'action éducative est déployée. Le jeu accompagné se décrit par le soutien qu'offre notre équipe éducative lors des explorations et jeux des enfants. Par ce type de jeu, l'équipe éducative laisse beaucoup de place à l'apprentissage actif, aux choix, aux décisions et aux goûts des enfants tout en misant sur l'étaillage. L'étaillage se définit par la présence active de l'adulte pour accompagner les apprentissages/ explorations que les enfants sont prêts à réaliser, parfois avec un peu d'aide. Cette relation éducative associée à un contexte d'apprentissage / d'exploration riche et diversifié suscite l'engagement des enfants dans leurs apprentissages et nourrit leur plaisir d'apprendre. Ce type de jeu induit que l'enfant est actif et que l'adulte le laisse déterminer le cours du jeu. La posture de l'adulte ressemble plus à un guide qui amène l'enfant à réfléchir et se questionner plutôt qu'à un "metteur en scène" qui dicte comment l'enfant doit faire.

L'accompagnement offert par l'adulte se traduit notamment par sa proximité avec les enfants, les questions ouvertes posées par l'adulte, son investissement dans les conversations avec les enfants; le soutien / assistance apporté lors de difficultés rencontrées par l'enfant.

Par ce type de jeu, l'enfant parvient à:

- enrichir ses apprentissages et explorations,
- persévérer,
- approfondir son jeu,
- trouver des solutions.

1.2 Notre vision de l'apprentissage chez l'enfant

Au CPE La Petite-Patrie, nous avons opté pour une approche humaniste. Celle-ci s'inscrit dans le continuum de la pédagogie sociale qui s'oppose à la pédagogie pré-primaire (préscolarisation ou scolarisation précoce). Le tableau ci-dessous illustre les différences entre ces approches.

Pédagogie ouverte et sociale (humaniste) vs pédagogie pré-primaire (préscolarisation)

Pédagogie sociale (humaniste)	Pédagogie pré-primaire (préscolarisation)
• Vise des objectifs développementaux généraux : développement physique / moteur, langagier, cognitif et socioémotionnel; compétence sociale et personnelle. Les apprentissages se font à travers des situations vécues des chiffres, des lettres et des concepts scientifiques. • Le respect du rythme de développement et des intérêts sont à l'avant-plan.	• Accent mis sur des compétences et objectifs cognitifs précis ainsi que sur des domaines d'apprentissage plus académiques (mathématiques, lecture/écriture, expression verbale). La vie collective passe au second plan. • Le rythme d'apprentissage des enfants évolue en fonction du programme d'apprentissage.

1.3 L'intervention démocratique

L'interaction sociale est donc le pilier de notre approche. La richesse collective présente dans chacun des groupes est empreinte de bienveillance. Au CPE La Petite-Patrie, cette bienveillance se traduit par la façon dont notre équipe éducative met en application des interventions démocratiques. Prônée par le programme éducatif *Accueillir la petite enfance*, cette façon d'intervenir met de l'avant la participation de l'enfant à la prise de décisions et l'accompagnement de notre équipe éducative pour le soutenir dans ses initiatives, tout en respectant son rythme de développement. Nous favorisons le libre choix ainsi que l'autonomie, et nous avons confiance en les capacités des tout-petits.

1.4 Nos six valeurs pédagogiques

La bienveillance

Le spectre de la bienveillance s'étend sur toutes nos valeurs et vient les teinter. Au CPE La Petite-Patrie, la bienveillance est une attitude indispensable pour soutenir l'enfant dans ses apprentissages et dans le développement de ses habiletés, en contribuant de manière générale à son bien-être et à ses réussites. Nos interactions bienveillantes viennent contrecarrer et prévenir les douces violences* au CPE. La coopération, la considération et la confiance constituent la pierre angulaire de cette bienveillance éducative, c'est pourquoi elles teintent chacune de nos valeurs comme l'illustre le modèle suivant.

**les douces violences représentent gestes ou paroles maladroites d'adulte qui ont un impact et peuvent nuire involontairement au développement de l'enfant.*



Le vivre-ensemble

(Inclusion / égalité des chances / accepter la différence)

Le vivre-ensemble repose sur le fait d'accepter l'enfant tel qu'il est et que le milieu accorde une place à son unicité, sa différence et à ses besoins. Avec le soutien de l'équipe d'inclusion et/ou de la psychoéducatrice, nous prévoyons les adaptations et le support nécessaires pour faciliter sa participation sociale et encourager son autonomie.

L'estime et la confiance en soi

Fait référence à l'art.29 de la Convention relative aux droits de l'enfant : « L'éducation doit te permettre d'utiliser tes talents et tes aptitudes. Elle doit aussi t'aider à apprendre à vivre en paix, à protéger l'environnement et à respecter les autres personnes. »

L'estime et la confiance en soi sont intimement liées tout en étant complètement différentes.

- **Estime de soi :**

Il s'agit d'accompagner l'enfant et de l'amener à s'aimer avec ses qualités et ses limites. Nous accordons une importance particulière à la considération que l'enfant se porte et à l'image qu'il se fait de lui-même; qu'il est unique et important. Soutenir l'enfant pour qu'il s'accorde une valeur personnelle à travers les efforts qu'il investit pour agir par lui-même. Ses expériences lui permettent d'acquérir une fierté de soi. Ainsi, il aura moins tendance à vouloir plaire aux autres ou à chercher leur approbation pour s'accorder une valeur.

- **Confiance en soi :**

Accompagner l'enfant à ce qu'il développe les capacités nécessaires pour compter sur lui-même, prendre soin de lui et faire face aux événements de la vie. C'est le sentiment de sécurité intérieure vécu par l'enfant avec lequel il osera relever de nouveaux défis.

La créativité

Notre vision de la créativité se rapporte à la démarche de l'enfant, en lui accordant le temps de trouver ses propres idées et faire ses propres choix d'activités tout en évitant d'imposer un modèle. Cette valeur peut s'exprimer par l'art, les jeux de rôles (scénarios), l'imaginaire, la curiosité et la spontanéité tout en faisant appel aux habiletés et compétences cognitives, affectives, sociales, langagières et motrices de l'enfant.

Le respect

Fait référence à l'art.29 de la Convention relative aux droits de l'enfant : « L'éducation doit te permettre d'utiliser tes talents et tes aptitudes. Elle doit aussi t'aider à apprendre à vivre en paix, à protéger l'environnement et à respecter les autres personnes. »

- **de soi** : implique le respect de son propre rythme, son identité, son unicité, ses goûts.
- **des autres** : vivre en harmonie avec les autres; demeurer ouvert à l'intégration culturelle des familles, l'inclusion des enfants qui présentent des besoins particuliers (voir la [Politique de soutien à l'inclusion des enfants à besoin de soutien particulier](#)) et des divers modèles familiaux dans le but de favoriser l'égalité des chances.
- **de l'environnement** : pratiquer une éducation par l'environnement en sensibilisant et conscientisant les enfants à adopter des comportements et à poser des actions durables; faire prendre conscience de l'importance de prendre soin de notre environnement; que ce soit le respect du matériel ou encore de la nature.

L'autonomie

Favoriser l'autonomie en tenant compte des capacités et habiletés personnelles de chaque enfant. Établir un climat de confiance avec l'enfant permettant de construire un lien significatif qui se traduira par une autonomie affective et le développement de l'intelligence émotionnelle. Accompagner l'enfant dans son cheminement et ses réussites dans tous les moments de vie l'aidera à acquérir suffisamment de volonté pour le motiver à vouloir se lancer dans l'exploration du monde qui l'entoure pour devenir plus autonome.

1.5 Nos principes

Partenariat parents / équipe éducative

Ce premier principe reconnaît le parent comme premier responsable de son enfant. À cet égard notre équipe tend à le soutenir dans leur rôle de premier éducateur. En le combinant au rôle de notre équipe éducative, se construit une relation de coéducation essentielle qui vise l'accompagnement de l'enfant dans son développement global. Ce projet commun est partagé par les parents, l'équipe du CPE et, lorsqu'il y a lieu, les administrateurs et toute autre personne qui s'implique au CPE. Cette relation de coéducation, basée sur la confiance mutuelle et la transparence, rassure l'enfant et permet de créer une relation (éducatrice/éducateur-enfant) authentique dans le respect de la relation parent-enfant. Ainsi, l'équipe éducative seconde les parents en leur fournissant des occasions d'échanges enrichissants. De ce fait, la coéducation favorise le choix d'interventions individualisées adaptées à chaque enfant d'un même groupe en tenant compte de la réalité du milieu éducatif.

Chaque enfant est unique

Par la relation de coéducation avec les parents et les observations quotidiennes, l'équipe éducative possède une connaissance approfondie de chaque enfant et de son développement. Les adultes responsables de l'enfant sont ainsi en mesure de reconnaître et de respecter ses particularités : son rythme de développement, son originalité, ses qualités, ses champs d'intérêt et ses besoins.

L'enfant est l'acteur principal de son développement

Au CPE La Petite-Patrie, nous considérons que l'enfant a la capacité d'apprendre par lui-même. Par sa motivation intérieure, ses initiatives et ses aptitudes naturelles, l'enfant a ainsi accès à une variété de situations d'apprentissage. C'est lorsque le jeune enfant est l'acteur principal de son développement qu'il peut amorcer des jeux, faire des suggestions qui sont mises en œuvre au CPE et participer aux décisions; il est alors le plus susceptible de développer son plein potentiel.

L'enfant apprend par le jeu

Le jeu fait partie intégrante du quotidien de l'enfant. Le jeu est le moyen et l'activité qui permettent à l'enfant de réaliser ses désirs et de satisfaire ses besoins. C'est par le jeu que l'enfant

réalise des apprentissages et se développe. En l'accompagnant pour lui permettre de tirer tout le potentiel des jeux qu'il amorce, l'équipe éducative soutient son développement global.

Le développement de l'enfant est un processus global et intégré

Le développement du jeune enfant est global. C'est un processus qui se déroule dans chacun des domaines de développement en même temps (physique et moteur, langagier, social et affectif, cognitif). Tous les domaines s'influencent mutuellement et s'intègrent les uns aux autres pour former un tout : l'enfant.

Pratiques durables

Leader en petite enfance sur le plan des pratiques durables, notre CPE voit à sensibiliser sa communauté à l'éducation environnementale. Chacune de nos actions est pensée de sorte à :

- mettre en place des actions éducatives visant à réduire notre empreinte écologique (sensibilisation et participation des enfants au recyclage, compostage et réutilisation, fabrication maison de savon à main et utilisation de matériaux polyvalents, durables, nobles et /ou recyclés);
- faire la promotion de saines habitudes alimentaires en améliorant l'offre alimentaire et en adoptant des principes éthiques, responsables tout en privilégiant des activités d'exploration de la nature (achat local, jouets faits de matériaux nobles et durables, jardin urbain éducatif...etc.).

Les groupes doubles multiâges

Chez nous, les tout-petits évoluent au sein de groupes doubles en contexte multiâge. Les groupes de pouponnière se composent de 10 enfants et les groupes de 18 mois à 5 ans comptent 16 enfants. Les enfants issus d'une même fratrie (ou parenté) ont l'occasion de s'épanouir ensemble dans le même groupe, avec les mêmes compagnons durant toute la période de leur fréquentation du CPE. Ce contexte multiâge permet aux enfants de créer un lien d'appartenance fort et unique en plus d'un lien d'attachement sécurisant. Ceci représente les bases d'habiletés prosociales, de résolution de problème, d'autonomie et d'un sens des responsabilités aiguisé. La puissance des interactions est telle que les enfants de notre CPE s'épanouissent tout en faisant l'acquisition des habiletés et des compétences essentielles à leur réussite éducative.

Dans tous les groupes, les enfants sont sous la responsabilité d'une équipe d'éducative composée de trois membres (deux titulaires et une personne de rotation). Cette équipe a donc la responsabilité partagée de l'ensemble du groupe d'enfants. Chaque membre de l'équipe éducative travaille de pair avec ses collègues dans le quotidien des enfants et contribue à accroître leur sentiment d'appartenance. Pour ce faire, nous partageons nos observations, échangeons sur nos planifications, nos actions éducatives et nos rétroactions. Le fonctionnement en groupe double permet la concertation et la communication au sein de l'équipe éducative, une meilleure distribution des tâches et une attention plus soutenue et personnalisée auprès des enfants.

Chapitre 2

Les expériences éducatives et le processus d'intervention

2.1 Les buts des expériences éducatives

Au CPE La Petite-Patrie, nos actions sont pensées de sorte que les expériences que nous offrons aux enfants :

a) Favorisent le développement global en:

- Instaurant une relation de coéducation avec les parents (communication et échanges quotidiens parents/équipe éducative, cohérence entre les milieux de vie de l'enfant);
- Observant chacun des enfants et en planifiant des actions éducatives cohérentes, adaptées, variées et de qualité;
- Accompagnant les enfants dans leurs explorations et apprentissages;
- Organisant les lieux et le matériel de façon sécuritaire, afin qu'ils répondent aux besoins et intérêts émergeant des enfants tout en veillant à stimuler les quatre domaines de développement (physique et moteur, langagier, social et affectif, cognitif).

b) Permettent de s'adapter à la vie en collectivité en:

- Planifiant une intégration progressive des nouveaux enfants et/ou de ceux qui passent de la pouponnière au groupe multiâge;
- Favorisant l'inclusion des enfants ayant des besoins particuliers dans les groupes selon notre politique en vigueur, et en sensibilisant à la différence (ethnique, culturelle, au niveau des préférences (goût et intérêts));
- Développant des habiletés sociales et des codes sociaux: partager, attendre son tour, respecter les autres, "suivre les plus vieux".

c) Favorisent la réussite éducative (notamment en facilitant la transition scolaire) en :

- Prenant en compte l'idée que les apprentissages nécessaires avant la transition vers l'école ne sont pas d'ordre académique et débutent dès l'entrée à la pouponnière :
 - nous nous assurons de l'enfant éprouve du plaisir et vive des réussites dans ses explorations et apprentissages pour qu'il développe de la confiance en ses capacités;
 - nous accompagnons l'enfant dans l'adaptation aux changements;
 - nous favorisons le développement de l'autonomie et des habiletés sociales;
 - nous soutenons l'autorégulation émotionnelle et la maturité affective des enfants;
 - nous favorisons le développement des habiletés d'éveil à l'écrit et des habiletés langagières qui sous-tendent le développement de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.
- Démontrant aux enfants les fonctions de l'écrit et de la numératie au quotidien;

- Collaborant avec le milieu scolaire, soit en remplissant des questionnaires complémentaires à l'inscription ou, en accord avec le parent, en transmettant le portrait du développement de l'enfant à l'école;
- Affichant le tableau des enfants "finissants" ainsi que l'école qu'ils fréquenteront dans les locaux des groupes multiâges;
- En organisant la visite d'une classe de maternelle d'une des écoles du quartier.
- Participons à une table de concertation de quartier pour la transition scolaire
- Assurons le suivi du développement des enfants en produisant les portraits périodiques deux fois par année.

d) Assurent la prévention ainsi que la promotion des saines habitudes de vie et alimentaires en:

- Intégrant quotidiennement le **jeu libre et actif** dans les activités :
 - accueillir les enfants à l'extérieur, entre 7h et 9h, chaque fois que le temps le permet en plus d'assurer minimalement une heure de jeux extérieurs quotidiennement,
 - offrir multiples occasions de jouer activement,
 - limiter le temps d'activités sédentaires,
 - jouer à l'extérieur quotidiennement (cours extérieures, parcs avoisinants, espaces verts du quartier),
 - organiser l'environnement de sorte qu'il soit fonctionnel, sécuritaire et stimulant, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur;
- Réservant le temps d'écran au personnel éducateur :
 - agir comme modèle,
 - limiter le temps d'utilisation des outils numériques,
 - utiliser les outils numériques comme outils de travail;
- Soutenant les enfants dans l'apprentissage des bonnes habitudes d'hygiène :
 - accompagner les enfants dans le développement de leur autonomie dans les soins personnels,
 - agir comme modèle pour l'apprentissage des mesures d'hygiène de base (lavage des mains, gestes barrières);
- Veillant au développement de saines habitudes de sommeil :
 - instaurer un climat calme et propice à la détente,
 - respecter le rythme et les besoins de sommeil des enfants,
 - accompagner les enfants vers l'apaisement/la détente en intégrant un rituel (routine) de sommeil,
 - offrir une période de relaxation aux enfants qui ne trouvent pas sommeil;
 - Favorisons les moments calmes où les enfants peuvent apprécier les sons ambiants et le silence,
 - Limitons la surutilisation des musiques d'ambiance.
- Veillant au développement de saines habitudes alimentaires:
 - prendre appui sur notre politique alimentaire en vigueur et la réviser régulièrement,

- préparer sur place les repas et les collations selon les menus élaborés en fonction du *Guide alimentaire canadien* et de la politique alimentaire du CPE,
- favoriser l'exploration et la découverte des aliments par des stratégies éducatives favorables à une image corporelle positive et à une saine relation avec la nourriture;
- Veillons à la sécurité notamment en ce qui concerne les allergies alimentaires.

e) Assurent la santé, la sécurité et le bien-être des enfants :

→ Volet Santé :

- dispenser les soins de bases adaptés et personnalisés,
- porter attention aux signaux de fièvre, fatigue, perte d'appétit, rougeurs, trauma crânien...etc.,
- nettoyer et désinfecter régulièrement les locaux, les jouets et l'ameublement,
- veiller à l'apprentissage des mesures d'hygiène de base (lavage des mains, gestes barrières),
- respecter les prescriptions, émises par les professionnels de la santé, que les parents nous transmettent;

→ Volet sécurité :

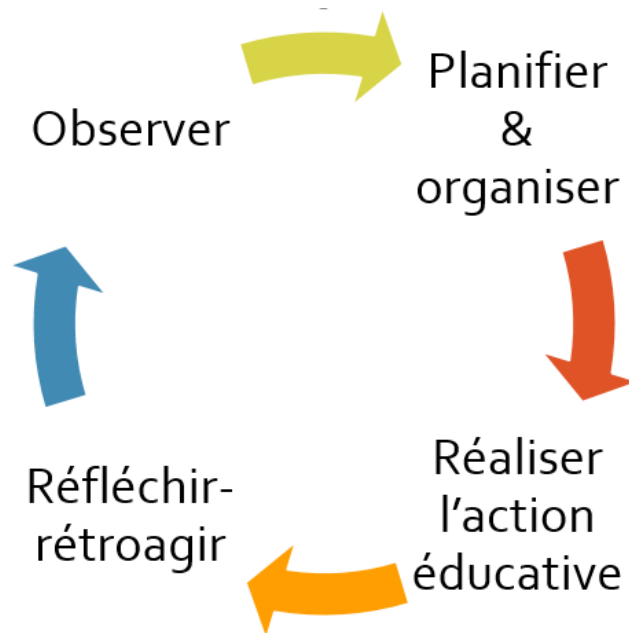
- assurer une surveillance constante et d'une façon qui permette d'avoir une vue d'ensemble du groupe,
- Veiller à la sécurité des enfants du groupe lors déplacements (ascenseur, escaliers, barrière de sécurité, fermer les portes lorsqu'on quitte un local...etc.)
- maintenir les aires de jeux intérieures et extérieures sécuritaires,
- inspecter les locaux, le matériel et les zones de jeux extérieurs;

→ Volet bien-être :

- établir une relation de coéducation avec les parents,
- assurer un accueil et une présence bienveillante,
- veiller à la qualité des interactions adulte-enfant,
- considérer l'enfant et respecter son rythme.

2.2 Processus de l'intervention éducative

Les expériences éducatives prennent racine dans le processus de l'intervention que nous mettons en œuvre. C'est une démarche essentielle pour favoriser un accompagnement approprié aux modes d'apprentissage et au développement plutôt que transmettre des contenus déterminés pour l'ensemble du groupe comme c'est le cas à l'école primaire. Ainsi, les champs d'intérêt de l'enfant, son niveau de développement, ses forces et ses besoins sont la pierre d'assise de l'intervention éducative, nécessaire pour soutenir l'engagement des tout-petits dans leurs apprentissages.



1. Observer

L'observation est un acte éducatif essentiel et indispensable du travail de l'équipe éducative. Il mène à la compréhension du développement de l'enfant et la rédaction du portrait de synthèse. L'observation permet aussi de cibler les actions et les intentions éducatives appropriées à chaque enfant et à son groupe. L'observation est faite en continu et doit être planifiée afin de s'intégrer harmonieusement avec les autres tâches et de les consigner. Les observations sont écrites quotidiennement afin de conserver des traces de l'évolution du développement de chacun des enfants.

2. Planifier et organiser

La planification et l'organisation des actions éducatives sont élaborées à partir de l'interprétation des observations. Chez nous, la planification va au-delà de la préparation d'activités avec l'intention de garder les enfants occupés avec des activités plaisantes et amusantes. Il s'agit de planifier ce que nous souhaitons que les enfants développent et apprennent en ciblant les intérêts, la zone proximale de développement et la curiosité naturelle de chacun. La planification écrite et accessible pour nos professionnelles, permet à l'équipe éducative d'accompagner les enfants selon leurs besoins spécifiques d'apprentissage en plus d'assurer une cohérence la continuité des actions/intervention mise en place. Aussi, nous veillons à la flexibilité de la planification de sorte qu'elle puisse être ajustée au quotidien pour tirer parti des imprévus qui peuvent survenir. Au CPE La Petite-Patrie, la planification des situations d'apprentissage touche autant les actions éducatives (*interventions spécifiques*) que l'aménagement ou encore les situations d'apprentissage ou d'explorations proposées.

3. Réaliser l'action éducative

L'action éducative est l'application de la planification. Mise en œuvre à partir de l'observation et la planification, elle permet d'intervenir de façon spécifique, de répondre aux besoins et d'être au diapason des forces, des intérêts et du niveau de développement des enfants (zone proximale de développement). Elle se traduit par le fait d'avoir conscience de l'objectif (du but) de l'action éducative et de l'impact de l'interaction de notre équipe avec les enfants et leurs parents, de l'organisation du local et du matériel ainsi que des situations présentées aux enfants.

4. Réfléchir- rétroagir

La réflexion-rétroaction consiste à faire le point sur les actions éducatives mises en place. C'est l'évaluation des pratiques dans le but de conserver les actions éducatives qui portent fruit, d'écarter ou d'ajuster celles qui n'ont pas donné les résultats escomptés et d'en réaliser de nouvelles au besoin. Cette étape sert également d'autoévaluation critique pour nos professionnelles au regard de leurs réactions, leurs automatismes.

Chapitre 3

Les pratiques qui prennent en considération les besoins et le niveau de développement des enfants.

3.1 Nos pratiques qui permettent de tenir compte des besoins des enfants

Au CPE La Petite-Patrie, nous orientons les expériences éducatives de sorte que les expériences que nous offrons aux enfants tiennent compte de leurs besoins, afin de:

- a) Favoriser les interactions positives entre les personnes qui appliquent le programme éducatif et les enfants.

La qualité des interactions en CPE constitue la composante-clé permettant de soutenir le développement et l'apprentissage des tout-petits.

Pour ce faire, nous :

- Instaurons un climat chaleureux, bienveillant et empreint de respect dans les groupes;
- Démontrons de l'affection physique et verbale;
- Prenons part aux activités des enfants;
- Considérons le point de vue de l'enfant en accordant de l'attention à ses suggestions;
- Offrons des choix significatifs à l'enfant;
- Avons confiance en les capacités des enfants en leur laissant l'opportunité de prendre des initiatives, soutenant/accompagnant sans toutefois le faire à leur place, donnant le droit à l'erreur.

- b) Favoriser le sentiment de sécurité affective des enfants.

Pour ce faire, nous :

- Reconnaissons les parents comme premiers responsables de leurs enfants;
- Personnalisons notre accueil à l'enfant;
- Respectons son rythme physiologique;
- Maintenons un climat calme et détendu dans le groupe;
- Reconnaissons les émotions vécues par l'enfant et l'accompagnons dans l'expression de ses émotions. Nous soutenons ainsi l'autorégulation émotionnelle et la maturité affective de l'enfant;

- Agissons avec bienveillance pour contrer les douces violences;
- Instaurons des rituels au moment de l'accueil/départ et favorisons l'utilisation d'objet de transition significatif entre la maison et le CPE;
- Prenons soin d'afficher les réalisations de l'enfant à l'intérieur de son local d'appartenance;
- Sommes attentifs aux besoins de l'enfant.

c) Organiser la vie en collectivité en instaurant un climat positif au sein du groupe.

Pour ce faire, nous :

- Prévoyons une visite des lieux pour les parents et l'enfant, lors de nouvelles intégrations;
- Permettons l'intégration progressive de l'enfant lorsque possible;
- Instaurons un rituel accueil/départ et nous favorisons l'utilisation d'objets de transition significatif entre la maison et le CPE;
- Accueillons les enfants dans nos groupes doubles multiâges où ils s'épanouissent avec des enfants de niveau de développement différent, où chacun trouve sa place et prend conscience de l'autre;
- Encourageons l'inclusion de tous les enfants;
- Favorisons l'entraide;
- Soutenons et accompagnons l'enfant dans le développement de ses habiletés sociales et dans le processus de résolution de conflits pacifique;
- Nous assurons d'émettre des consignes compréhensibles et les renforçons avec cohérence;
- Faisons du CPE un lieu d'échange et de rassemblement pour la communauté.

d) Organiser les lieux et le matériel de manière à soutenir les apprentissages et le développement global des enfants.

Pour ce faire, nous :

- Observons chacun des enfants pour accroître notre connaissance sur sa personnalité, ses préférences, et son niveau de développement, dans le but de planifier des actions éducatives et organiser l'aménagement de manière cohérente, adaptée, variée et qualitative;
- Mettons le matériel à la vue et à la hauteur de l'enfant pour favoriser son autonomie;
- Privilégions des espaces de jeux mobiles, flexibles et qui permettent le regroupement des enfants en sous-groupes;
- Aménageons un coin calme qui permet à l'enfant qui le désire de se retirer du groupe pour avoir un moment seul/de tranquillité;
- Accordons une grande importance aux jeux et au matériel recyclés, nobles, durables et polyvalents et préférablement non genrés;
- Organisons des aires de jeux en fonction des besoins et intérêts des enfants, qui permettent une complémentarité des activités;
- Organisons les lieux de rangement avec des moyens compréhensibles (photo sur les bacs) pour les enfants afin qu'ils puissent classer, trier et associer tout en développant leur autonomie.

- e) Favoriser, entre les parents, les prestataires de services et les personnes qui appliquent le programme éducatif, une communication continue et des interactions constructives centrées sur les enfants et leur développement.

Pour ce faire, nous :

- Instaurons une relation de coéducation permettant de guider l'enfant dans la construction de son identité et de favoriser son développement global;
- Assurons une communication quotidienne (verbale / écrite) avec les parents;
- Invitons les parents à s'impliquer dans les activités du CPE (conseil d'administration, réunions de parents, activités spéciales, comités...etc.);
- Élaborons un plan d'intégration / d'intervention conjointement avec les parents et les professionnels (au besoin) afin de soutenir le développement des enfants ayant des besoins particuliers;
- Assurons la confidentialité des échanges;
- Invitons les parents à participer à des conférences, formations portant sur le développement de l'enfant.

- f) Promouvoir les expériences initiées par les enfants et soutenues par les personnes appliquant le programme éducatif.

Pour ce faire, nous :

- Considérons le point de vue de l'enfant en accordant de l'attention à ses suggestions. En conversant avec eux, notamment pour mieux les connaître;
- Suivons les initiatives de l'enfant: nous nous tenons à proximité d'eux pour partager et soutenir leur expérience;
- Mettons le matériel à la portée des enfants pour l'encourager à créer;
- Supportons l'enfant dans la planification de son jeu en lui posant des questions ouvertes qui l'amènent à expliquer sa réponse;
- Accordons suffisamment de temps à l'enfant pour lui permettre de mettre en œuvre ses idées;
- Effectuons des observations qui nous permettent d'organiser les lieux et le matériel de façon sécuritaire, afin qu'ils répondent aux besoins et intérêts émergeant des enfants, tout en veillant à stimuler les quatre domaines de développement;
- Aménageons les espaces intérieurs et extérieurs de sorte qu'ils soient invitants et attrayants.

- g) Encourager l'exploration, la curiosité, le jeu libre et le jeu amorcé par les enfants.

Pour ce faire, nous :

- Établissons une relation significative et de confiance avec chacun des enfants;
- Offrons des choix significatifs aux enfants (choix du jeu et de ses règles, partenaires de jeu, durée);
- Faisons confiance aux capacités des enfants et laissons libre cours à leur imagination et leur créativité en limitant le recours aux apprentissages passifs (images à colorier);
- Fournissons un accompagnement personnalisé aux enfants dans les explorations et apprentissages;
- Aménageons les lieux de manière à susciter la curiosité et nous accompagnons l'enfant dans son exploration;

- Sommes à l'affût des intérêts émergents de chacun des enfants et du groupe par le biais des observations;
- Faisons usage de formulations positives dans les consignes que nous énonçons aux enfants.

h) Soutenir le jeu actif et limiter les activités sédentaires.

Pour ce faire nous:

- Priorisons les périodes d'accueil et de départ à l'extérieur, en plus des périodes quotidiennes de jeux extérieurs d'une durée minimale d'une heure, afin d'optimiser les périodes où les enfants peuvent jouer librement;
- Nous avons le souci d'aménager les lieux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, pour qu'ils soient stimulants, sécuritaires et propices aux jeux actifs;
- Planifions les périodes d'activités dans la salle multi
- Favorisons les expériences de jeux variés en explorant les différents espaces verts environnant.

i) Favoriser les expériences qui soutiennent le développement de saines habitudes alimentaires.

Pour ce faire nous:

- Nous référons à notre [Politique alimentaire](#);
- Élaborons un menu présentant une variété d'aliments;
- Présentons les aliments de façon à éveiller et maintenir l'intérêt de l'enfant. Par exemple : des repas colorés, appétissants où l'enfant discrimine et reconnaît ce qu'il mange.
- Instaurons une ambiance agréable, à la clarté, autour de la table et lors de toutes les activités pendant lesquelles des aliments sont consommés. Une pièce bien éclairée au moment des repas permet aux enfants de bien voir les aliments présentés;
- Agissons comme modèle, adoptons une attitude positive face à l'alimentation et démontrons notre ouverture à la diversité alimentaire;
- Aidons les enfants à reconnaître leur faim ou leur sensation de satiété. L'enfant est responsable de la quantité d'aliments qu'il consomme. L'équipe éducative invite l'enfant à goûter, mais ne force jamais un enfant à consommer un aliment;
- Impliquons les enfants dans le service des repas;
- Communiquons et collaborons avec les personnes concernées (p.ex. parents, professionnels de la santé) relativement aux besoins alimentaires de l'enfant;
- Jardinons avec les enfants dans notre potager installé dans la cour du CPE (préparation des semis, plantation, arrosage, récolte...etc.).

3.2 Nos pratiques qui permettent de tenir compte du niveau de développement des enfants.

Voici un aperçu des moyens mis en place pour offrir, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, selon un processus global et intégré, des expériences variées, adaptées à l'âge des enfants, visant à soutenir les apprentissages selon les domaines du développement.

**Liste non exhaustive*

1° Le domaine physique et moteur

a) La motricité fine

- Stimuler la préhension :
 - prendre et manipuler des objets avec les doigts,
 - utiliser différents crayons de tailles variées (crayons cire, crayon-feutre, crayons bois, craies de trottoir, pastels).
- Stimuler la dextérité et augmenter la force musculaire:
 - Manipuler de la pâte à modeler,
 - enfiler des petits objets,
 - boutonner,
 - déchirer le papier, utiliser des ciseaux, tenir un crayon,
 - semer des plants au jardin.

b) La motricité globale

- Favoriser l'utilisation des escaliers plutôt que l'ascenseur,
- Ramper,
- Sauter,
- Faire participer les enfants à l'habillage,
- Grimper et glisser dans les modules des parcs avoisinants,
- Préconisons le jeu libre extérieur et la prise de risque.

c) Le sens du mouvement et le goût de bouger à différentes intensités

- Danser / bouger au son de la musique,
- Jeux de parcours moteur dans la salle multi ou dans la cour extérieure,
- Jeux de course, jeux de ballon, de poursuites,
- Planifier des sorties extérieures dans les parcs et espaces verts avoisinant pour varier les défis moteurs.

d) Le développement des 5 sens (la vue, l'ouïe, l'odorat, le toucher, le goût)

- Explorer l'odeur des aliments servis au CPE,
- Cuisiner avec les enfants,
- Fabriquer les savons à main en barre avec les enfants,
- Regarder et explorer les livres,

- Découvrir les sons, couleurs, odeurs, saveurs et textures présents dans notre jardin,
- Observer la nature (les insectes, les oiseaux, les changements de saison),
- Écouter les sons de notre environnement,
- Découvrir le rythme et le tempo de la musique,
- Identifier les éléments identiques et différents.

2° Le domaine cognitif

a) L'attention

- Utiliser des jouets et images colorés,
- Établir un contact visuel avec l'enfant en se positionner à sa hauteur,
- Entretenir des conversations avec les enfants en posant des questions de suivi pour les encourager à persévérer dans les échanges tout en tenant compte de leur capacité d'attention .

b) La mémoire

- Mise en place de routines et transitions quotidiennes prévisibles,
- Utiliser un horaire imagé,
- Faire des retours sur des activités / situations antérieures,
- Répéter l'information selon le besoin;
- Utiliser des pictogrammes pour aider les enfants à se souvenir des consignes.

c) La fonction symbolique

- Jeux et activités de création (peinture, pâte à modeler...etc.),
- Jeux et activités de représentations symboliques (créer des scénarios de jeux / faire semblant),
- Associer mots, images, chiffres, lettres, symboles.

d) La capacité à catégoriser et à conceptualiser

- Organiser les espaces de rangement de manière compréhensible pour les enfants (photo des objets du bac),
- Identifier les éléments identiques, différents ou semblables,
- Faire des comparaisons,
- Classifier les objets (couleur, taille, forme...etc.).

e) Le raisonnement

- Jouer à faire des séquences,
- Faire la lecture indiciaire,
- Faire des liens de cause à effet,
- Solliciter les capacités réflexives avec des questions ouvertes.

f) L'éveil aux mathématiques et aux sciences

- Faire le décompte régulier des enfants,
- Mettre les enfants à contribution pour les moments de repas (compter le nombre d'enfants pour préparer les couverts et les verres),
- Apprendre leur numéro de local,
- Compter divers éléments : le nombre de marches d'escalier, le nombre de ballons...etc.,

- Explorer les quantités et le poids,
- Initier les enfants aux premières étapes de la démarche scientifique avec des expériences concrètes :
 - le but,
 - émettre des hypothèses,
 - expérimentation (manipuler, toucher, goûter, observer, sentir).

3° Le domaine langagier

a) Le langage prélinguistique

- Observer les intentions de communication, qu'elles soient effectuées de manière verbales ou non verbales (regard, gestes, expression faciale, pleurs) des enfants et y répondre,
- Verbaliser à haute voix nos actions et celles des enfants,
- Décrire les événements, ce qui se passe dans le local,
- Désigner verbalement les objets,
- Imiter ou répéter les sons ou mots initiés par l'enfant,
- Élaborer les tentatives de communication en mettant des mots sur les actions, les sons ou le babillage,
- Modeler les tours de paroles avec des temps de pauses pour susciter une réponse.

b) Le langage oral

- Favoriser les échanges de type aller-retour,
- Converser avec les enfants,
- Répondre aux tentatives de communication et au langage des enfants en répétant et élaborant ce que l'enfant dit,
- Mettre en lien les mots et les actions par la verbalisation parallèle et l'autoverbalisation,
- Utiliser une grande variété de mots (noms, verbes, adverbes, adjectifs, prépositions) et d'autres formes de langage dans les interactions,
- Utiliser le langage descriptif et spécifique pour utiliser des concepts (deux camions = deux camions à benne rouge),
- Décrire les mots qui ne sont pas familiers aux enfants pour enrichir leur vocabulaire.

c) L'éveil à la lecture et à l'écriture

- Présence d'une bibliothèque dans laquelle des ouvrages variés sont présentés (abécédaire, documentaire, livre de recettes, album jeunesse, etc.) à la hauteur des enfants dans chacun des locaux et accessibles en tout temps,
- Période de lecture interactive enrichie (LIE) offerte aux enfants chaque jour,
- Utiliser différentes stratégies pour expliquer les nouveaux mots de vocabulaire lors des lectures d'histoire (donner une définition, un synonyme, mimer, utiliser le mot dans un autre contexte),
- Identifier des lieux de rangement d'effets personnels avec le nom des enfants,
- Utiliser divers matériaux pour écrire (papiers, calepins, crayon bois, feutres, craies de trottoir),
- Intégrer du matériel pour écrire dans les différents coins de jeux (ex: menu, dossiers de patients, circulaire, livre de recette, etc.),

- Encourager l'écriture spontanée,
- Développer la conscience phonologique (donc la capacité à détecter et manipuler les syllabes et les sons),
- Croquer livre disponible à l'entrée du CPE,
- Privilégier les périodes de lectures plutôt que l'écoute de livres audio.

d) Le développement graphique

- Utiliser divers matériaux pour créer (différents types de papiers, calepin, crayons bois, feutres, craies de trottoir, aquarelles, gouaches...etc.),
- Varier les positions de dessins (à la table, à plat ventre, sur un chevalet).

4° Le domaine social et affectif

a) La confiance en soi

- Valoriser les efforts de l'enfant,
- Aider l'enfant à identifier ses forces,
- Mettre les compétences des enfants à contribution en leur donnant des tâches et responsabilités significatives.

b) L'estime de soi

- Mettre en place des interactions positives (verbales ou physiques),
- Répondre aux efforts des enfants par des commentaires positifs et descriptifs : « Vous travaillez vraiment bien ensemble! », « Je sais que tu vas réussir, tu es très débrouillard! ».

c) L'autonomie

- Permettre aux enfants de mener eux-mêmes l'activité / l'exploration,
- Accorder le temps nécessaire pour la réalisation de projets / activités / explorations,
- Offrir des choix significatifs,
- Confier des responsabilités.

d) La construction de l'identité

- S'adresser aux enfants en les appelant par leur prénom,
- Disposer des miroirs dans tous les locaux, pour soutenir le développement de la conscience de soi (amener l'enfant à prendre conscience de son corps et à le distinguer des autres corps),
- Mettre à disposition des enfants du matériel non genré pour éviter les jouets stéréotypés,
- Favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance fort au groupe d'enfants,
- Identifier les goûts, intérêts, habiletés et préférences de chaque enfant

- Assurons d'afficher les réalisations (ou les explorations) des enfants à l'intérieur même du local d'appartenance pour refléter à chacun des enfants leur unicité à l'intérieur de la collectivité.

-

e) Les compétences émotionnelles et sociales

- Utiliser des pictogrammes pour l'autorégulation des émotions,
- Aider les enfants à identifier les émotions,
- Soutenir la démarche de résolutions de conflits,
- Mettre en place des règles de vie en groupe,
- Animer des ateliers d'un programme de développement d'habiletés sociales et de résolution de conflits,
- Adopter des comportements sociaux (salutations, respect, empathie, entraide).

Bibliographie :

BIGRAS, N., JAPEL, C., (2007). *La qualité de nos services de garde éducatifs à la petite enfance : La définir, la comprendre, la soutenir*. Presses Université du Québec

CHARRON, A., BOUCHARD, C., CANTIN, G. (2010). *Langage et littératie chez l'enfant en service de garde éducatif*. Presses de l'Université du Québec

EISENBERG, N., SPINRAD, T. L., & MORRIS, A. S. (2013). Prosocial development. Dans P. D. Zelazo (Dir.), *The Oxford Handbook of Developmental Psychology* (Vol. 2, p. 300-325). Oxford University Press

Gouvernement du Québec (2022), *Stratégie québécoise sur l'utilisation des écrans et la santé des jeunes 2022-2025 – Favoriser une utilisation saine*,
<<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2021/21-289-03W.pdf>>

Gouvernement du Québec, ministère de la Famille, *Accueillir la petite enfance : le programme éducatif des services de garde du Québec*, 2019

Gouvernement du Québec, ministère de la Famille, *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance*

GUEGUEN, c. (2015). *Vivre heureux avec son enfant : un nouveau regard sur l'éducation au quotidien grâce aux neurosciences*. Édition Robert Laffont

GUI TOUNI, M. (2012). L'interférence de l'émotionnel sur les capacités d'apprentissage, *Psychologie préventive*, 45, p.18.

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Convention relative aux droits de l'enfant, [en ligne], [s. d.], [<https://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/crc.aspx>] (5 août 2021)

Hewes, J. (2006). Laissons-les s'amuser: l'apprentissage par le jeu chez les enfants. Canada : Carnet du savoir : < https://www.enfant-encyclopedie.com/sites/default/files/docs/suggestions/apprentissage-par-le-jeu_jane-hewes.pdf>

LALONDE-G, M., (2008) *Fondement et pratiques de l'éducation à la petite enfance*. Presse de l'Université du Québec.

LAROUCHE, Hélène, Johanne APRIL et Monica BOUDREAU. *Entre socialisation et scolarisation: quelle est la mission éducative à la maternelle?*, *Psychologie préventive*, no 48, 2015, p. 3-10.

Société canadienne pédiatrie (2017) *Le temps d'écran et les jeunes enfants : promouvoir la santé et le développement dans un monde numérique*
<<https://cps.ca/fr/documents/position/le-temps-d-ecran-et-les-jeunes-enfants#:~:text=%C3%A9tablissent%20comme%20suit%20%3A-Limiter%20le%20temps%20d'%C3%A9cran,d'une%20heure%20par%20jour>> (consulté le 2 mai 2022)

Société de recherche en orientation humain, Groupe d'entraide pour une action préventive. *À la découverte de soi : pour y voir plus clair, des explications pour les adultes*. Les éditions de la SROH, 2021

Annexe

HORAIRE TYPE	
7h00 à 9h00	Accueil jeux extérieurs / jeux libres
9h00	Transition : rangement et déplacement vers le groupe d'appartenance
Vers 9h15	Routine et Collation
	Période de jeux extérieurs libres, actifs et accompagnés ateliers
Vers 11h30	Dîner
	Période de jeux début de la routine de repos et de détente
13h00 à 15h00	Période de repos ou de détente pour les enfants qui ne dorment pas
Vers 15h15	Collation
	Période de jeux libres et accompagnés ateliers
16h30 à 18h00	RASSEMBLEMENT DE FIN DE JOURNÉE (à l'extérieur lorsque la température le permet)